

Gratuité de l'eau en zones rurales : le coup de bluff d'Alassane Ouattara

Dossier de la rédaction de H2o
August 2012

Un vrai coup de bluff. C'est ainsi que l'on devrait qualifier la récente annonce faite par le chef de l'État, Alassane Ouattara, de rendre gratuit l'approvisionnement en eau potable dans les zones rurales.

"En 2013, 100 % des pompes en milieu rural sur l'ensemble du territoire national seront réparées et le déficit des abonnements actuels d'Abidjan sera remboursé. À partir de juin 2013, l'approvisionnement en eau potable en milieu rural sera gratuit." Telle est la bombe lancée par Alassane

Ouattara, le 13 août, à l'occasion du lancement des travaux d'adduction d'eau potable de la ville d'Abidjan à Bonoua. C'est la surprise générale. À ce jour, seules les prestations de la Société de distribution d'eau en

Côte d'Ivoire - SODECLI, sont facturées en zones rurales, comme d'ailleurs en zones urbaines. L'hydraulique villageoise qu'elle soit améliorée ou non, a elle toujours été gratuite. Dans certaines localités, les comités de gestion des pompes déclament juste quelques piécettes aux utilisateurs afin de constituer un fonds d'entretien des ouvrages, à l'État qui revient normalement la maintenance n'honorant pas toujours ses engagements quand il le faut.

L'annonce de Monsieur Ouattara concernant la gratuité de l'approvisionnement en eau potable en zones rurales ne peut donc avoir de sens que si elle concerne les prestations de la SODECLI qui sont jusqu'ici les seules facturées. Il semble pourtant que la SODECLI n'est pas du tout l'acteur informé.

"Pour nous, l'annonce du chef de l'État ne porte que sur l'entretien des pompes villageoises au cours de l'année 2013, pas plus", a réagi un responsable de la société sous le couvert de l'anonymat. Des sources jointes à la présidence de la République sont tout aussi

formelles : "Il ne s'agit pas de gratuité de l'eau fournie par la SODECLI, mais bien de l'hydraulique villageoise".

Au ministère des Infrastructures Économiques, personne n'ose se prononcer sur cette annonce dont on ne sait rien du tout. Alors s'il en est ainsi, pourquoi avoir promis pour juin 2013 ce qui est une réalité depuis toujours ? "C'est une pure opération de communication dont le but est de faire croire qu'il y a du nouveau alors qu'il n'y a rien du tout", fait remarquer un cadre du secteur de l'eau.

"Le problème, ajoute-t-il, c'est que les agents de la SODECLI pourraient avoir des problèmes en zones rurales à partir de juin 2013 quand ils vont distribuer des factures aux villageois." À la présidence, on estime que les choses sont suffisamment claires pour tout le monde et qu'il n'y a aucune ambiguïté dans l'annonce du chef de l'État. Dont acte !

Augustin Kouyo, La Voix du Peuple (Abidjan) - AllAfrica 13-08-2012